

Communiqué de presse de la CTP du 29 mars 2023

Pas de mesures d'économie au détriment des projets des transports publics

Aujourd'hui le Conseil fédéral a décidé de réduire l'apport au Fonds d'infrastructure ferroviaire d'au moins 150 millions de francs par an. La Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) rejette cet affaiblissement de l'infrastructure ferroviaire. La stabilisation du budget de l'Etat ne saurait se faire au détriment des projets des transports publics.

Ces dernières années la pandémie de coronavirus et le renchérissement ont déjà exercé une pression sur le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Les cantons considèrent qu'une charge annuelle supplémentaire de 150 millions de francs ne serait pas compatible avec le développement durable. Et ce, d'autant que le FIF risque d'enregistrer des pertes de recettes supplémentaires de l'ordre de 1,7 milliards de francs si le Message relatif au financement durable des CFF actuellement en consultation devait être accepté.

Compte tenu de la croissance démographique et de l'augmentation des transports attendues au cours des prochaines décennies, ainsi que des objectifs de transfert (de la route au rail) fixés par la Confédération et les cantons en matière de politique climatique, il est impératif d'éviter toute déstabilisation financière du FIF. Sinon l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire indispensable pour assurer les futurs besoins en mobilité serait compromis. L'infrastructure des transports publics suisse est l'épine dorsale de l'économie suisse.

Le comité de la CTP appelle donc les autorités à renoncer à une diminution de l'apport au FIF.

Renseignements:

- Le conseiller d'Etat Laurent Favre, président CTP, 031 320 16 91
- La conseillère d'Etat Carmen Walker Späh, vice-présidente CTP; 043 259 26 01